



Conseil National d'Action Sociale

du 28/06/2023

DÉCLARATION LIMINAIRE :

Monsieur le Ministre,

Madame la Secrétaire Générale, Mesdames, Messieurs,

Parmi les nombreux sujets que nous allons aborder aujourd'hui, il en est un qui affecte particulièrement de nombreux agents de notre ministère : **le logement**.

En effet, trouver un logement décent, avec un loyer abordable et dans la mesure du possible, proche du lieu professionnel se révèle être le **parcours du combattant** pour nos personnels.

Aussi, nous, représentants de l'**Union FO Justice** du Conseil National d'Action Sociale (CNAS) sommes impatients d'entendre la présentation de la DIR-SG Île-de-France notamment sur l'état d'avancement du projet de construction de logements dans l'Essonne et en particulier sur Savigny-sur-Orge et Fleury-Mérogis.

Pour bon nombre d'agents, le logement est devenu un enjeu crucial dans leur épanouissement personnel et professionnel. Nous nous inquiétons du manque cruel de logements accessibles pérennes auxquels nos collègues devraient pouvoir prétendre. Nous attendons donc de cette présentation qu'elle puisse apporter des solutions concrètes au vu des nombreuses difficultés rencontrées par les personnels affectés en Île-de-France. **Ces mêmes personnels qui sont malheureusement contraints de se retrouver à habiter dans des logements précaires, parfois insalubres avec des loyers au montant exorbitant, voire même à vivre dans leurs véhicules.**

Dans la continuité des défis liés au logement, tant au niveau régional que national, l'**Union FO Justice** requiert l'intervention **URGENTE** du ministère de la Justice afin qu'il effectue un état des lieux des 5% de logements préfectoraux, normalement dévolus aux agents de la Fonction Publique, mais qui sont souvent mal attribués.

Nous poursuivons la réflexion sur les difficultés liées au logement, en estimant qu'il est devenu important de développer des solutions novatrices telle que la colocation entre collègues, ce qui permettrait éventuellement de réduire les coûts, même si cette solution ne concernerait qu'une partie des personnels de nos administrations.

L'**Union FO Justice** demande au ministère de la Justice et aux autorités compétentes un soutien total afin d'accompagner la mise en place de conventionnements sur l'ensemble du territoire national et ultramarin. Nous appelons également au développement du logement temporaire dans toutes les régions de France. Il est **URGENT** que les entités décisionnaires ministérielles prennent des mesures afin d'accroître l'offre de

logements pour que tous les agents de la Fonction Publique et plus encore de notre ministère puissent en bénéficier.

L'**Union FO Justice** rappelle au Bureau de l'Action Sociale (BAS) l'importance de bien communiquer sur le Prêt Bonifié Immobilier du ministère de la Justice (PBIMJ) et son évolution. Nous espérons que les propositions d'évolution, qui seront présentées dans le cadre du renouvellement du marché, répondront aux attentes des agents, souhaitant accéder à la propriété.

Dans la continuité de nos revendications et sur un autre volet de l'action sociale, l'**Union FO Justice** souhaite aborder la question de la révision de l'arrêté régissant le fonctionnement de la commission secours des Conseils Régionaux d'Action Sociale (CRAS). Il est plus que jamais crucial de défendre les droits et les intérêts de nos collègues.

Nous sommes parfaitement conscients de l'importance de cet arrêté et nous exigeons qu'il soit **CORRECTEMENT** et **PLEINEMENT** appliqué. Que les CRAS mettent en place les mesures adoptées sur cet arrêté permettant ainsi une gestion et un suivi efficace des dossiers des agents en difficulté.

Nous ne pouvons plus tolérer les dysfonctionnements dans l'application des décisions prises au sein du CNAS !!!

Les règles qui ont été travaillées et les décisions qui ont été arrêtées avec les organisations syndicales sont là pour donner un cadre précis et permettre une gestion fluide de l'action sociale à destination de tous nos agents. Pourtant, certains chefs de Département des Ressources Humaines et de l'Action Sociale (DRHAS) n'en font qu'à leur tête en outrepassant les textes votés au sein du CNAS.

ENCORE UNE FOIS, CES LIBERTES PRISES PAR CES DRHAS SONT INACCEPTABLES !

Enfin, **FORCE OUVRIÈRE** tient à exprimer son mécontentement face aux annonces faites par Monsieur GUERINI, ministre de la Transformation et de la Fonction Publique. Dans un contexte économique où le pouvoir d'achat des agents publics est en berne et où la morosité gagne les personnels, nous ne pouvons pas nous satisfaire de la faible augmentation du point d'indice et des autres mesures salariales annoncées pour 2023 !!!

Ces mesures n'auront qu'un impact négatif quant à l'attractivité des métiers de la fonction publique et ne feront que renforcer la volonté de départ de nos collègues.

FORCE OUVRIÈRE n'aura de cesse de lutter afin de garantir une rémunération juste et équitable pour tous !!!

Unis pour une action sociale juste et forte, nous continuerons de défendre les droits des personnels du ministère de la Justice jusqu'à l'obtention de nos revendications !!!

L'Union FO Justice – le 28 juin 2023

